Les couleurs du Pays

DÉCEMBRE 2022 #42

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Pays de Niederbronn-les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terre d'innovations par tradition



L'AGENDA DE L'HIVER 2022/23

Le programme des festivités de fin d'année sur le territoire

P. 23



L'INSTITUTION

Rencontre avec le Pôle *Technique et aménagements*

P. 4



LES GRANDS PROJETS

Un service de transport à la demande entièrement repensé

P. 10



DOSSIER

Valorisation des déchets

P. 11

SOMMAIRE

L'INSTITUTION 4-7

- Rencontre avec le Pôle *Technique et aménagements*

LES GRANDS PROJETS 8-10

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations : transfert de la compétence « Grand cycle de l'Eau »
- Un service de transport à la demande entièrement repensé

DOSSIER VALORISATION DES DÉCHETS 11-13

- Déchets : des chiffres et des conseils

NOS VILLES ET VILLAGES 14-15

- La commune de Uttenhoffen
- La commune de Windstein

PORTRAIT 16

- Christine Trendel « *Le clos des lamas* »

LA VIE DE LA COLLECTIVITÉ 17-21

- Une nouvelle présidence pour l'Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte (OTi)
- Visite des carrières de Rothbach
- Retour en images sur le festival du jeu
- Collecte de pommes et vente de jus
- Retour en images sur le Salon Rénov'Habitat
- Ateliers couture au Centre intercommunal d'action sociale
- Envoi des derniers dons collectés par les communes en Ukraine
- Le Relais Petite Enfance : un mois d'octobre riche en activités !

TRIBUNE D'EXPRESSION 21

ACTUALITÉS 22

- Conseiller numérique : le programme du 1er trimestre 2023
- Badges d'accès aux déchèteries : où s'adresser ?

AGENDA 23-24

- Manifestations de l'hiver 2022/23 (décembre 2022 à mars 2023)

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux !

Sur **Facebook** pour retrouver les dernières actualités et sur **Instagram** pour découvrir ou redécouvrir le territoire et les projets de la Communauté de communes en images.

Pour qu'aucune actu ne vous échappe... Visionnez sans modération le site de la **télévision locale** du Pays de Niederbronn-les-Bains (www.tv3v.fr).



Directeur de publication : Patrice Hilt, Président

Crédits Photo : Communauté de Communes du Pays de Nierbronn-les Bains – Commune de Windstein – Commune de Uttenhoffen – Ville de Niederbronn-les-Bains – SDEA – Christine Trendel – Adobe Stock

Dépôt légal : 11/2022 – 12 000 exemplaires
ISSN 2823-9385

Conception & réalisation : BlitzStudio
Impression : Ott Imprimeurs – Wasselonne

DAMBACH-NEUNHOFFEN · GUMBRECHTSHOFFEN
GUNDERSHOFFEN-GRIESBACH-EBERBACH
MERTZWILLER · MIETESHEIM
NIEDERBRONN-LES-BAINS · OBERBRONN · OFFWILLER
REICHSHOFFEN-NEHWILLER · ROTHBACH
UTTENHOFFEN · WINDSTEIN · ZINSWILLER

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

5 place du Bureau Central · 67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
Tél. 03 88 05 86 86

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermé le mercredi après-midi. Les services de la Communauté de communes seront fermés en raison des fêtes de fin d'année du 23 décembre 2022 au soir jusqu'au 3 janvier 2023 au matin

www.ccpaysniederbronn.fr **@ccpaysniederbronn**

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Noël est à notre porte ! Partout, il fait bon sentir le parfum du pain d'épice, des clémentines, des *bredele* ou encore du vin chaud. Nos villes et villages se sont parés de leurs plus belles décorations et illuminations. Dans quelques semaines, une nouvelle année va débuter. Et, comme tous les ans à la même époque, nous jetterons un regard nostalgique sur les douze mois qui viennent de s'écouler à une vitesse qui nous étonnera toujours. Nous songerons au temps qui passe et nous nous poserons immanquablement la question suivante : quels souvenirs vais-je garder de cette année qui se termine ?

Les élus que nous sommes se posent exactement la même interrogation, et les réponses s'enchaînent. Bien évidemment, à l'échelle mondiale, l'année 2022 sera celle de la Guerre en Ukraine et des crises énergétique et économique qui s'ensuivirent. Au niveau intercommunal, elle aura été marquée par la concrétisation d'une myriade de projets, laquelle n'a été rendue possible que grâce à un travail soutenu des élus et des équipes de la Communauté de communes : ouverture de nouveaux sites d'accueil périscolaires, création d'un Espace France services, engagement de la Communauté de communes dans la transition écologique avec la signature d'un plan climat-air-énergie territorial (PCAET), optimisation de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI), reprise avec financement intégral du service de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports, mise en œuvre du plan de paysage porté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord, création d'une banque de matériels à destination de nos communes, l'accélération des ventes de terrains au sein de nos zones d'activités économiques… Et l'évènementiel n'a pas été en reste, avec l'organisation par les services de l'intercommunalité d'une journée portes ouvertes de notre épicerie sociale intercommunale, d'un nouveau job dating, d'un festival du jeu ou encore d'un salon de l'habitat qui, tous, ont connu un vif succès !

L'année 2022 a également permis de poursuivre les réflexions quant aux investissements d'avenir qu'il nous faut engager très prochainement afin de préparer notre territoire au monde et aux enjeux de demain. De nombreux dossiers sont en passe d'être ficelés, de sorte à pouvoir entrer dans leur phase d'exécution dans les prochains mois : travaux de création d'une Maison de Pays et d'extension du siège de la Communauté de communes, réhabilitation de la gendarmerie intercommunale, amélioration de nos itinéraires et pistes cyclables, mise en place d'une opération d'envergure de revitalisation du territoire (ORT), installation dans les communes de bornes interactives, optimisation des zones d'activités économiques, création d'un nouveau service de transport à la demande, renforcement de l'attractivité de nos quatre gares, abellisation de notre territoire en Pays d'arts et d'histoire (PAH)…

Vous le voyez : le travail ne manque pas, et il n'a qu'un seul but : rendre notre territoire encore plus attractif, tant pour les particuliers que pour les entreprises, et permettre à ses habitants de s'y sentir bien, sans rien avoir à envier aux territoires voisins. C'est aujourd'hui que les décisions doivent être prises afin que notre territoire puisse être parfaitement prêt à entrer dans ce Monde qui ne cesse de changer.

Mais, pour l'heure, essayons d'échapper quelques instants à la frénésie qui nous entoure quotidiennement. En cette période de fêtes, je souhaite à chacun d'entre vous de passer d'agréables moments avec sa famille. Se retrouver, partager, échanger, souffler… Voilà ce à quoi nous invite Noël. Il nous rappelle chaque année qu'il est des moments dans notre vie où il faut se souvenir de l'essentiel : passer du temps avec toutes les personnes qui nous sont chères.
Joyeux Noël à tous !

Patrice Hilt
Président de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains





RENCONTRE AVEC

LE PÔLE *TECHNIQUE ET AMÉNAGEMENTS*



De gauche à droite, au 1er rang : Clément SCHULLER, Isabelle BEHRENDT et Thibaut REITZER au 2ème rang : Mélissa MUNCH, François DEGRELLE et Sébastien LEHRER

La Communauté de communes, qui compte actuellement quelque 80 employés, est structurée autour de quatre grands pôles : le Pôle *Administration générale, communication et ressources*, le Pôle *Solidarités*, le Pôle *Services* et le Pôle *Technique et aménagements*. Ce dernier exerce des missions qui n'ont cessé de se diversifier ces derniers mois (développement durable, économie, habitat, Petites villes de demain...). C'est également ce Pôle qui a en charge des projets d'avenir de notre intercommunalité, telles la création d'une Maison de Pays, la réhabilitation de la gendarmerie intercommunale, l'optimisation des pistes et itinéraires cyclables ou encore la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Ce développement montre que la Communauté de communes, qui fut longtemps une collectivité de services, se transforme en une collectivité d'investissements.

L'aménagement de l'espace et le développement économique font partie des compétences obligatoires et des enjeux prioritaires d'une Communauté de communes. Le rôle du Pôle *Technique et aménagements* est de piloter les projets de développement économique, d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle du territoire.

Ce pôle, composé de six agents, est chargé de l'aménagement du territoire, du développement économique, de l'entretien de la voirie ou encore des bâtiments. Il accompagne également les entreprises dans leur recherche de terrains, et favorise leur implantation sur le territoire.

En matière environnementale, il met en œuvre de nombreuses opérations de préservation et de restauration des milieux naturels aquatiques et de protection contre les inondations, notamment au travers d'outils opérationnels et de travaux de restauration et d'entretien. Le pôle œuvre également dans la préservation de l'environnement à travers la sensibilisation au compostage, ainsi que dans la valorisation des vergers en proposant des actions et des aides spécifiques à destination des propriétaires.

En matière d'habitat et d'urbanisme, le pôle veille au respect des procédures règlementaires du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Il suit également les dispositifs PIG Rénov'Habitat, France Rénov et Mut'archi, et propose des actions en faveur de la préservation et de la rénovation de l'habitat.

Présentation de l'équipe administrative du Pôle *Technique et aménagements* :

- **Isabelle BEHRENDT**, Responsable du pôle : coordonne, met en œuvre et contrôle les activités du pôle. Elle est également en charge de la mise en œuvre des programmes de travaux et d'études.
- **Clément SCHULLER**, technicien voiries et bâtiments : pilote les projets de voiries et de réseaux divers, coordonne l'exécution des chantiers et gère l'entretien des équipements intercommunaux.
- **Mélissa MUNCH**, chargée de la commande publique, de la veille juridique et du service « Appui aux communes » : gère la commande publique et suit les marchés engagés, développe la mutualisation de services, gère les dossiers de litiges, rédige les conventions et assure le suivi du Plan local d'urbanisme intercommunal. Elle assure également un rôle de référent et d'assistance en matière de conseil pour la commande publique et l'expertise juridique auprès des communes.
- **Sébastien LEHRER**, chargé de mission Économie et habitat : anime et pilote les projets de développement économique du territoire, accompagne les acteurs économiques dans leurs démarches de développement. Il suit la mise en place d'une Opération de revitalisation du territoire (ORT) avec le coordinateur « Petites villes de demain », et met en place et coordonne des événements relatifs à la formation et à l'emploi sur le territoire.
- **François DEGRELLE**, chargé de mission Développement durable : développe les actions de communication et de sensibilisation au développement durable et à l'éco-tourisme, collabore à la mise en œuvre d'actions dans le cadre du Plan climat air énergie territorial d'Alsace du Nord (PCAET) piloté par le Pôle d'équilibre territorial et rural, organise et gère diverses opérations, tels que l'atelier d'épluchage de châtaignes, le nettoyage de printemps et des

actions de sensibilisation aux éco-manifestations : il assure également le suivi de l'opération « Vergers Solidaires d'Alsace » et participe à la mise en œuvre d'actions du Plan de paysage sur le territoire, en lien avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord.

- **Thibaut REITZER**, coordinateur « Petites villes de demain » : élabore un diagnostic territorial, anime l'élaboration du projet de territoire, pilote les études et élabore un plan d'actions opérationnelles.

Sur un plan politique, le Pôle *Technique et aménagements* est placé sous la coordination de :

- **Patrice HILT**, Maire de Offwiller et Président de la Communauté de communes, pour la partie mutualisation et commande publique,
- **Hubert WALTER**, Maire de Reichshoffen et Vice-président de la Communauté de communes, pour la partie économie et attractivité territoriale et touristique,
- **Anne GUILLIER**, Maire de Niederbronn-les-Bains, Vice-présidente de la Communauté de communes, pour la partie développement durable et éco-tourisme,
- **Daniel BECK**, Adjoint au Maire de Gundershoffen, Vice-président de la Communauté de communes, pour la partie travaux et équipements,
- **Valérie DENNI**, Adjointe au Maire de Mertzwiller, Vice-présidente de la Communauté de communes, pour la partie habitat et urbanisme.

Une journée au sein du Pôle *Technique*

08:15 Supervision des travaux de voirie à Oberbronn





10:00 Comité de pilotage *Petites villes de demain*



11:00



Manutention des machines pour l'atelier châtaignes dans les locaux de l'Épicerie sociale intercommunale à Gundershoffen

et aménagements

13:00 Travail sur les plans de la future Maison de Pays



14:30 Mise à jour des registres de déclaration d'intention d'aliéner (DIA)



15:00 Rendez-vous avec un futur acquéreur dans la zone d'activité du Hardtgaerten.



16:00 Entretien des cours d'eau





GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) :

Transfert de la compétence « G

Le Conseil communautaire, en date du 12 septembre 2022, a adopté à l'unanimité le transfert complet au syndicat mixte « Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle » (SDEA) de la compétence « Grand Cycle de l'Eau » correspondant aux alinéas suivants de l'article L.211-7 I. du Code de l'environnement :

1. l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction du bassin hydrographique,
2. l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
5. la défense contre les inondations et contre la mer,
8. la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées.

Et ce, sur l'ensemble du territoire intercommunal correspondant aux bassins versants de la Moder et de la Sauer.

La GEMAPI, c'est quoi ?

La **GE**stion des **M**ilieux **A**quatiques et la **P**révention des **I**nondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités (dont la Communauté de communes) depuis le 1er janvier 2018. Elle comporte plusieurs actions, définies par l'article L.211-7 du Code de l'environnement telles que la restauration et la protection des zones humides, ou encore la défense contre les inondations.

Quelles sont les actions mises en œuvre et engagées sur le territoire de la Communauté de communes ?

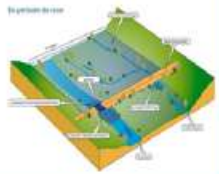
Parmi les actions menées par la Communauté de communes, on peut citer deux aménagements ayant pour vocation de rétablir la continuité écologique des cours d'eau : les passe à poissons de Zinswiller et de Reichshoffen (*Rauchenwasser*). Le principe de ces ouvrages est notamment de permettre le passage de la faune aquatique (truites, lamproies...), dont la migration est indispensable pour la survie de l'espèce.

Bassins de rétention amont et ralentissement dynamique

- **Alinéa 1 :**

Enjeu = protection des agglomérations contre les inondations

- Zones de ralentissement dynamique
- Rétablissement des champs d'expansion de crue



Entretien régulier des cours d'eau

- **Alinéa 2 :**

Enjeu = maintien capacité d'écoulement
Exercé par les syndicats actuels



- **Alinéa 8 :**

Enjeu = protection et restauration des zones humides et corridors fluviaux. Reconquête et maintien de la **qualité écologique des cours d'eau.** Y compris les zones tampons de stockage.

Protection rapprochées

- **Alinéa 5 :**

Enjeu = Protection des agglomérations contre les inondations hors rétention

- Détermination du système d'endiguement
- Digues complémentaires à l'alinéa 1
- Gestion des ouvrages de rétention

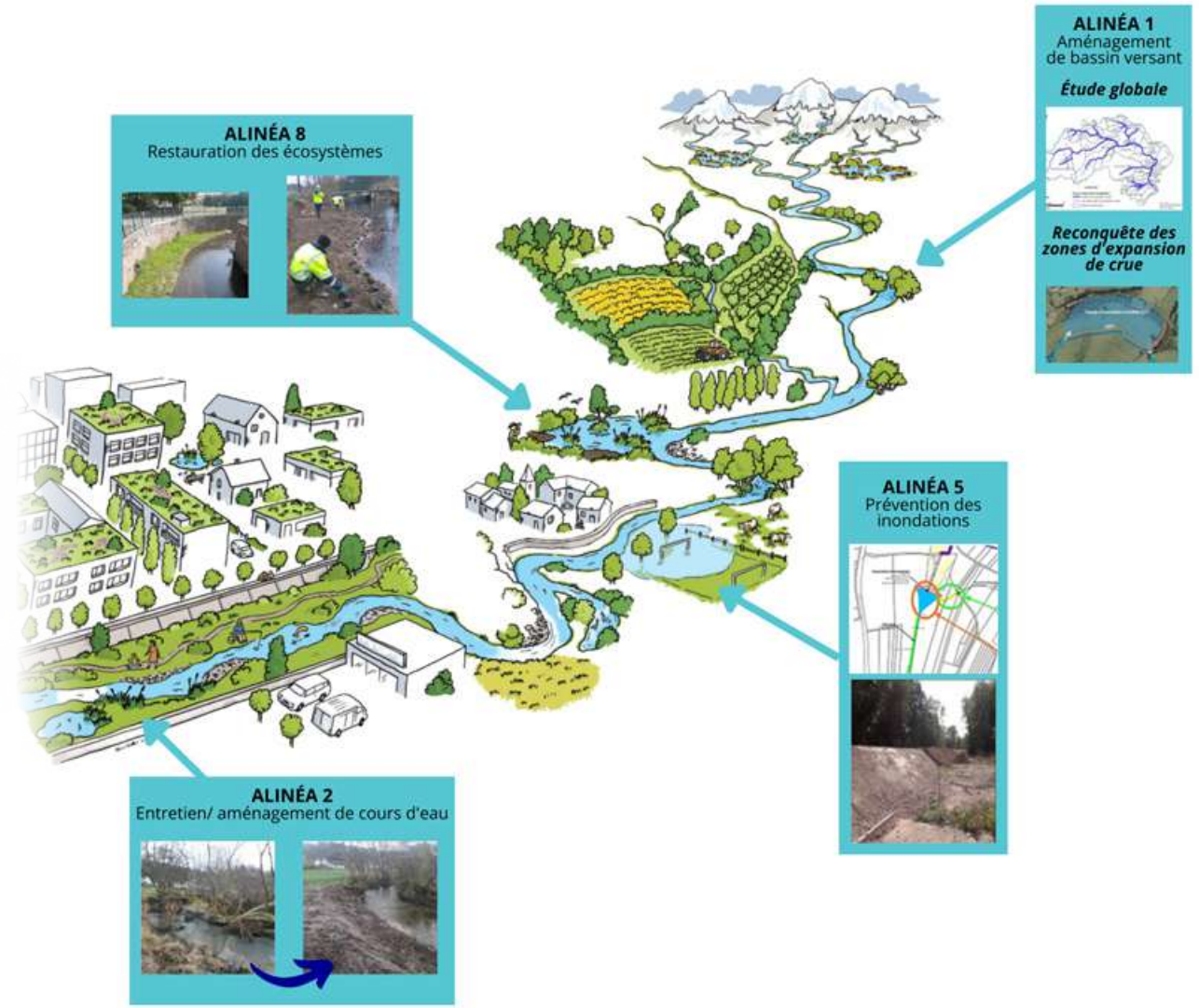


Enjeux globaux de la Gouvernance future

Objectifs :
- **Maintien de la cohérence à l'échelle du bassin de risque et vision globale d'ensemble**
- **Maximisation des subventions**

Leviers :
- **Rôle potentiel du SDEA sur les différents EPCI des BV "affluents du Rhin", avec le souci de dégager un dénominateur commun**

rand cycle de l'Eau »



D'autres interventions ponctuelles ont également été réalisées pour assurer le bon écoulement du cours d'eau (embâcles), en concertation avec les propriétaires riverains, qui restent tenus de l'entretien courant des berges et du cours d'eau jusqu'au milieu de son lit.

Continuité écologique du *Falkensteinerbach*, coulées d'eau boueuse à Zinswiller et inondations à Niederbronn-les-Bains... Les études engagées sur ces sujets seront poursuivies et mises en œuvre par le SDEA, en concertation avec la Communauté de communes.

Pourquoi un transfert de la compétence au SDEA ?

Le Syndicat des Eaux d'Alsace et de Moselle est un établissement public et local, présent essentiellement dans le Bas-Rhin mais également le Haut-Rhin, ainsi qu'en Moselle. Engagé dans une démarche d'excellence, l'expertise du SDEA dans le domaine de l'eau permettra d'assurer une meilleure maîtrise technique et financière des projets, de leur élaboration à leur réalisation.

Représentée dans les instances du SDEA, la Communauté de communes restera force de propositions et à l'écoute des problématiques soulevées sur le territoire. En effet, un représentant par commune siègera au sein de la nouvelle Commission locale du Pays de Niederbronn-les-Bains.

Un service de transport à la demande entièrement repensé

Depuis 2007 existe au sein de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains un service de transport à la demande dénommé « Taxi pour tous ». Ce service permet à une personne domiciliée dans l'une des communes de l'intercommunalité de se rendre dans une autre commune de la Communauté de communes, en véhicule de tourisme ou véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite, pour un prix défiant toute concurrence (3 € le trajet en tarif plein – 1 € en tarif réduit). Ce service est confié depuis son origine à un prestataire extérieur, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). C'est en 2012 que le pic du nombre de trajets a été atteint avec quelque 11 360 courses effectuées. Ce service coûte chaque année, en moyenne, 90 000 € à la Communauté de communes, subventions déduites.



Un service insuffisant et très décevant

Depuis 2020, ce service est confié à une société dont le siège social est fixé en région parisienne. Malheureusement, depuis cette date, les élus et les usagers n'ont pu que constater une dégradation continuelle du service (inadaptation des véhicules utilisés, impossibilité de prendre rendez-vous, horaires non respectés, comportements inappropriés des conducteurs…). Malgré des réunions avec les dirigeants de cette société, et plusieurs courriers d'injonction, la situation n'a guère évolué. Une enquête de satisfaction réalisée par la Communauté de communes au printemps dernier auprès de l'ensemble de la population du territoire a confirmé les insuffisances du service.

C'est la raison pour laquelle le Conseil communautaire a décidé, le 7 novembre dernier, de procéder à une résiliation anticipée de la délégation de service public après avoir précisément mesuré les conséquences juridiques et financières d'une telle décision. Le souhait des élus a été de reprendre la main sur ce service. Ainsi, à compter du 27 février 2023, le service de transport à la demande sera géré directement par la Communauté de communes, sans aucun intermédiaire. D'ici là, des conducteurs seront recrutés, des véhicules achetés tout comme un logiciel ultra-moderne qui permettra aux usagers de réserver facilement leur course via différents modes (internet, tablette, smartphone… ou téléphone bien évidemment). Le prix restera inchangé (3 € / 1 €).

Bientôt un nouveau service géré par l'intercommunalité

Sur un plan juridique, ce changement a entraîné la création d'un service public à caractère industriel et commercial (SPIC), lequel a été doté d'un Conseil d'exploitation composé du Président de la Communauté de communes et de ses Vice-présidents. Ce Conseil sera chargé de la gestion courante du nouveau service de transport à la demande, et fera des propositions quant à l'amélioration et l'optimisation de son fonctionnement. Les décisions finales, quant à elles, seront prises par le Conseil communautaire. Selon les projections financières qui ont été réalisées, la reprise de ce service par l'intercommunalité coûtera moins chère que son coût actuel. Les élus ont également décidé de rebaptiser ce service qui, à compter du 27 février prochain, ne s'appellera plus « Taxi pour tous ». Sa nouvelle dénomination est encore en cours de réflexion, et sera dévoilée sous peu.

DÉCHETS : DES CHIFFRES ET DES CONSEILS

Nous fabriquons, nous consommons, nous produisons, nous mangeons, et toute cette activité génère des déchets ; plus exactement, sur le territoire du Pays de Niederbronn-les-Bains, 4 431 tonnes de déchets ont été collectées en 2021, soit 190 Kg/an/habitants (uniquement déchets collectés en portes à portes).

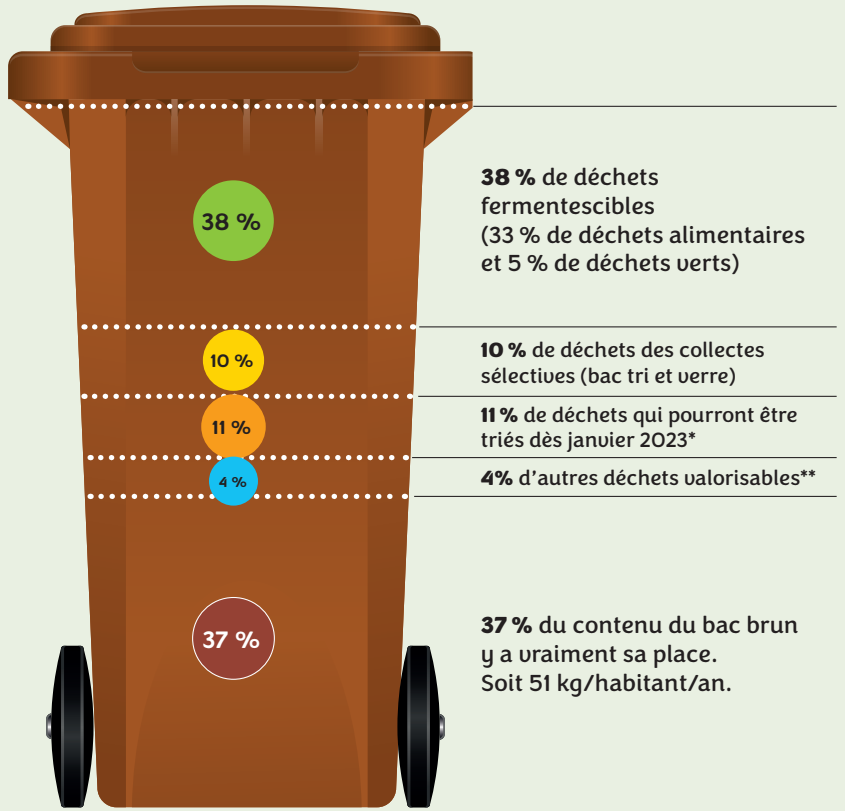
Sur l'ensemble du territoire du SMICTOM Nord Alsace, ce sont 51 834 tonnes de déchets qui ont été collectées en 2021, soit 568 kg/habitants (tous déchets confondus), dont :



Que contient notre poubelle brune ?

Le SMICTOM Nord Alsace et SUEZ réalisent régulièrement des caractérisations des bennes de collecte des ordures ménagères afin de déterminer le contenu des bacs bruns des habitants du territoire.

En 2021, près de 12 600 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur le territoire du SMICTOM Nord Alsace. Parmi ces déchets, une grande majorité pourrait être valorisée et recyclée.



* grâce à l'extension des consignes de tri ** (textiles, petit électroménager,...)

Déchets : des chiffres et des conseils (suite)

Réduire les déchets à la source : quelques gestes écocitoyens

En réduisant ses déchets à la source, nous pouvons faire diminuer nos poubelles de moitié. Il existe des gestes parfois simples pour réduire ses déchets :

- Opter pour les **produits rechargeables** (piles, lessives, savons liquides,...).
- **Donner les objets inutilisés** à des associations (livres, vêtements, jouets...) ou les vendre.
- Préférer les **produits « durables »** (serpillères, chiffons, serviettes de table, mouchoirs en tissus...) aux produits « jetables » (lingettes, linge papier...).
- Privilégier les **produits à la coupe** et les produits frais.
- Acheter en **vrac**
- **Manger local et de saison**.
- **Louer**, **emprunter** ou **mutualiser l'achat de matériel** dont on se sert peu (taille-haie, nettoyeur vapeur...).
- Mettre un **« Stop-pub »** sur sa boîte aux lettres.
- Faire **réparer les objets** quand c'est possible
- Utiliser des **produits éco-labellisés** quand ils existent (nettoyants ménagers, peintures...)
- **Éviter** les **dosettes** et les **portions individuelles**.
- Et pourquoi ne pas faire l'acquisition de **poules** ? À la place ou en complément des composteurs, les poules sont de formidables recycleuses. Elles se nourrissent de la plupart des biodéchets de votre cuisine et possèdent l'avantage non négligeable de fournir des œufs frais toute l'année.



Pensez au compostage !

Un compost dans le jardin, c'est moins de déchets ainsi qu'un fertilisant naturel pour les plantes et le potager. Il faut savoir que notre poubelle contient jusqu'à 30% de déchets organiques : déchets de jardin, de cuisine ou encore ménagers. Ces déchets peuvent se transformer facilement en compost, c'est-à-dire un terreau fertile, gratuit et prêt à l'emploi

Pour ce faire, un composteur est nécessaire. Les déchets organiques qui y sont déposés se transformeront en compost sous l'effet de l'eau et de l'oxygène, et grâce à l'action des plusieurs microorganismes (champignons, bactéries, vers de terre...).

Comment se procurer un composteur ?

La Communauté de communes propose à la vente des composteurs en bois d'une capacité de 1 m³, au prix de 25 €/ pièce. Ces composteurs sont fabriqués localement par les ateliers de l'établissement d'aide au travail Suzanne de Dietrich implanté à Reichshoffen.

*Pour réserver votre composteur, contactez les services de la Communauté de communes au **03 88 05 86 86** ou par mail à **contact@ccpaysniederbronn.fr***



Zoom sur le Plan national de prévention des déchets

Le Plan national de prévention des déchets est une obligation règlementaire qui décline les orientations stratégiques de la politique publique de prévention des déchets, ainsi que les actions à mettre en œuvre pour y parvenir.

Le SMICTOM Nord Alsace, ainsi que les cinq Communautés de communes membres, dont la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, sont engagés dans ce mouvement national de prévention des déchets.

Après un diagnostic du territoire et l'identification des principaux gisements de déchets, le SMICTOM a constitué un groupe de travail avec les représentants des cinq Communautés de communes pour définir et mettre en œuvre un plan d'actions de prévention et assurer sa mise en œuvre sur le territoire.
Le **programme** est défini autour de **trois axes stratégiques** :

- Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets,
- Promouvoir les gestes éco-responsables,
- Encourager l'éco-exemplarité.

Les **objectifs** à atteindre **d'ici 2030** sont de :

- réduire de 5 % les déchets d'activités économiques,
- réduire de 15 % les déchets ménagers et assimilés,
- réduire de 50 % le gaspillage alimentaire,
- atteindre l'équivalent de 5 % du tonnage des déchets ménagers en matière de réemploi et réutilisation.

*Pour vous accompagner dans la démarche, le SMICTOM Nord Alsace vous propose un livret avec 12 fiches éco-gestes, téléchargeable sur **www.ccpaysniederbronn.fr** (onglet Vivre, page Prévention des déchets).*

Notre territoire récompensé pour ses efforts en matière de tri des déchets !

Le SMICTOM Nord Alsace a organisé en 2021 un challenge du tri entre ses collectivités membres. Ce challenge, décliné en plusieurs catégories, portait sur les déchets de la collecte sélective, c'est-à-dire les déchets déposés dans le bac de tri (bac jaune ou bleu), ainsi que les conteneurs à verre.

Notre territoire s'est démarqué dans deux catégories :

- Meilleur ratio d'emballages collectés dans le bac de tri : **63 kg/hab en 2021**.
- Meilleure progression de verre collecté par rapport à 2020 : **1,2 %.**

Du nouveau à compter du 1er janvier 2023 : élargissement des consignes de tri



À compter de cette date, les consignes de tri des déchets d'emballages ménagers évolueront. À partir de cette date, tous les emballages pourront être déposés dans le bac de tri (bac jaune ou bleu). Il s'agit des films plastiques, pots de yaourt, barquettes, tube de dentifrice, emballages des packs d'eau...

Aujourd'hui, nous trions déjà les bouteilles, bidons, flacons en plastique ainsi que les papiers, cartons, briques alimentaires et emballages métalliques (aérosols, cannettes, conserves, dosettes de café, opercules, couvercles, blister de médicament, tubes de crèmes...).

À compter du 1er janvier 2023, tous les emballages et les papiers pourront être triés :

- **les pots et boites en plastiques** (yaourt, crème fraiche, viennoiseries, tubes ...),
- **les films et sachets en plastiques** (suremballages de packs d'eau, paquets de bonbons ...),
- **les barquettes en plastique** (charcuterie, viandes, blisters...).

Il est **inutile de les laver** : il suffit de bien les vider. Pour gagner de la place, vous pouvez aplatir les emballages et autres cartons.



Attention ! Il est toujours interdit de jeter des objets en plastique comme des jouets par exemple, ainsi que des déchets imbriqués ou des sacs fermés. Les matières doivent être déposées dans le bac en vrac.

**Au 1er janvier 2023, une seule question se pose : est-ce un emballage ?
Si oui, je trie !**

La commune de Uttenhoffen

Adossée aux collines du Piémont des Vosges du Nord et traversée par la Zinsel du Nord, la commune d'Uttenhoffen recèle de quelques pépites parfois méconnues, notamment : son église qui a la particularité d'être la plus petite d'Alsace avec un clocher atypique, ou encore le jardin remarquable de la « Ferme bleue ». La nature n'est pas en reste, avec deux forêts verdoyantes, les prairies et vergers qui entourent la commune.



Actualités

- Projets en cours et pour les six années du mandat : remplacement du système de chauffage commun à l'école et l'église, isolation thermique du bâtiment de l'école, diagnostic de l'éclairage public et étude pour le remplacement par des luminaires LED, densification de haies, sécurité routière, création de décorations saisonnières.
- Tous les ans, le 3ème dimanche de septembre : le traditionnel Messti à la salle des fêtes suivi le lundi soir par l'institutionnel « Hari Owe ».
- Durant l'été, « Les Impromptus de la Ferme bleue » : concerts se déroulant les vendredis en soirée aux « jardins de la Ferme bleue »
- Toutes les informations sont disponibles sur le site : http://www.jardinsdelafermebleue.com/index.html

Uttenhoffen

Maire : **Thomas Bauer**
Superficie : **195 ha**
Population (au 1er janvier 2021) : **206**
Coordonnées :
9 rue Principale – 67110 Uttenhoffen
Téléphone : 03 88 72 92 33
Mail : **uttenhoffen@wanadoo.fr**
Page facebook : **Commune d'Uttenhoffen**
Ouverture de la mairie :
mercredi 18h30 à 20h

Particularités

- L'église Saint Jean-Baptiste est la plus petite église d'Alsace (7,5m x 6,8m). Elle a pour particularité son clocher comtois à colombages. Celui-ci abrite une cloche datant de 1741, chose rare, car la plupart des cloches en Alsace ont été fondues pour en faire des munitions lors de la guerre de 1870. Le cœur date du 16ème siècle, la nef du 18ème siècle.
- La maison à colombage située au 5 rue Principale : construite aux alentours de 1611 et qui a servi de modèle à l'illustrateur du service Obernai Henri Loux.
- « Les Jardins de la Ferme bleue » : maison alsacienne avec, comme couleur de façade, le bleu de Hanau. Une fois passé le portail, vous pourrez découvrir le Jardin classé « jardin remarquable ».
- L'ancien lavoir d'Uttenhoffen qui se situe à la sortie en direction de Gumbrechtshoffen.



LA PAROLE AU MAIRE

Comment peut-on mieux prendre la parole qu'en faisant la présentation de son village. Uttenhoffen est la plus petite commune en superficie de notre Communauté de communes. Adossée aux collines du Piémont des Vosges du Nord et traversé par la Zinsel du Nord, notre commune peut se vanter d'être rurale mais à proximité de tout. (15 minutes de Haguenau, 35min de Strasbourg).

Uttenhoffen recèle de quelques pépites parfois méconnues. Notre église, a la particularité d'être la plus petite d'Alsace avec un clocher atypique. N'oublions pas le jardin remarquable de la « Ferme Bleue ». La Nature n'est pas en reste, avec deux forêts verdoyantes, les prairies et vergers qui entourent la commune.

Traversée par diverses routes, itinéraires cyclables, et sentiers balisés du club Vosgien, notre bourg est un carrefour entre notre territoire et le Val de Moder.

Il fait bon vivre à Uttenhoffen, donc lors d'un de vos passages prenez le temps d'admirer notre beau village et son environnement.

Accompagné d'une équipe municipale jeune et dynamique grandement renouvelée, nous allons continuer grâce à notre travail, d'améliorer le cadre de vie de nos habitants. Il fait bon vivre à Uttenhoffen.

Thomas Bauer
Maire d'Uttenhoffen

La commune de Windstein

Située en plein cœur du Parc naturel régional des Vosges du Nord, la commune de Windstein est riche d'une biodiversité et d'un patrimoine historique exceptionnels.

Actualités

Nos manifestations phares sont la journée « Artistes et touristes se rencontrent » qui a lieu début juin, ainsi que le « méchoui » avec bal champêtre, qui a traditionnellement lieu début juillet.

À partir du 4 juillet, et durant tous les dimanches des mois de juillet et août, a lieu un marché des producteurs locaux.

Windstein

Maire : **Steeve Omphalius**
Superficie : **1 200 ha**
Population : **165**
Coordonnées :
20 rue des Châteaux – 67110 Windstein
Web : **www.mairiewindstein.fr**
Ouverture de la mairie :
le lundi de 13h00 à 18h00

Lieux ou monuments atypiques

- Les châteaux du vieux Windstein et du nouveau Windstein :
  - Le premier est situé sur une étroite barre rocheuse au-dessus du village.
  - Le second au point culminant du *Schlossberg* au sud du village.
- Les forges de *Jaegerthal*, qui datent du tout début du XVII^{ème} siècle. Berceau de l'industrie de la famille De Dietrich.
- L'Église luthérienne construite en 1850.
- Les tombes de la famille De Dietrich, au cimetière situé derrière l'église.
- Les ouvrages de la ligne Maginot, notamment les deux ouvrages au col du *Gunsthal*.





LA PAROLE AU MAIRE

Notre Village se situe en plein cœur du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Riche d'une biodiversité et d'un patrimoine historique exceptionnels, amoureux de la nature et d'histoire, vous êtes au bon endroit !

Des randonnées autour du village, en passant par les châteaux, les forges, les ouvrages de la ligne Maginot... Des circuits de VTT, de l'escalade sur le vieux Windstein, ou simplement passer un bon moment dans l'un de nos deux restaurants : tout le monde trouvera son bonheur chez nous.

Steeve Omphalius
Maire de Windstein





PORTRAIT

Christine Trendel

Interview de Christine Trendel, Présidente de l'association « Lama's touch – Clos des lamas ».

Pouvez-vous vous présenter en quelques phrases ?





Je suis Christine Trendel, Présidente de l'association « Lama's touch – Clos des lamas ». Passionnée depuis de nombreuses années par les lamas lainés (WOOLY), je me suis lancée dans l'élevage en août 2004, en plein cœur de l'Alsace, dans le village de Gumbrechtshoffen.

Qu'est-ce qui vous a poussé à élever des lamas ?

Rien ne nous prédestinait à élever ce magnifique animal. Nous cherchions dans un premier temps à nous rapprocher de notre belle nature, en introduisant un compagnon dans notre vaste jardin, un cheval, un âne, et pourquoi pas un lama...
C'est à ce moment précis que l'aventure a commencé ! Notre premier lama femelle, Pollen, est arrivé et ce fut le début d'une grande passion.
Au fil du temps, un deuxième, puis un troisième... Puis nous avons importé directement nos animaux du Chili. Des petits sont nés sur le territoire alsacien, et font aujourd'hui notre fierté.
À ce jour, notre élevage se constitue d'une vingtaine de lamas et d'alpagas.

Présentez-nous votre association « Lama's touch » ainsi que ses activités ».

En 2016, nous avons créé l'association « Lama's touch ». Celle-ci nous permet d'organiser différentes activités pédagogiques, thérapeutiques, récréatives, toujours en relation avec les animaux, notamment les lamas et les alpagas. Notre but est de valoriser



les loisirs en compagnie des animaux, ainsi que d'accompagner des personnes en situation de handicap ou non par le biais de la médiation animale.

Notre association propose également des visites de l'élevage, des promenades avec les animaux, ainsi que des animations d'atelier créatif.

L'élevage des lamas se fait de A à Z : de la naissance des lamas jusqu'au rouage de la laine filée par moi-même, en passant par la création de vêtements tels que gants, mitaines ou encore écharpes. Ces différentes créations ainsi que les fils naturels à tricoter sont en vente sur notre site www.closdeslamas.com. Le but est de promouvoir le travail de la laine des lamas et alpagas en passant par l'élevage, la tonte, le filage de la laine au rouet, le tissage ou encore le tricot. De plus, la laine des lamas et alpagas est hypoallergénique et ne contient pas de lanoline. Elle est 8 à 10 fois plus chaude que la laine d'agneau !

Quelles sont vos prochaines actualités ?

Pour Noël, nous serons les vendredis soirs à Gumbrechtshoffen. Nous serons également présent à la marche de l'étoile à Oberbronn. De plus, nous serons ouvert au public les après-midis du mois de décembre.
Cette année, nous avons également été invités à la Foire Européenne de Strasbourg pour présenter notre élevage insolite ainsi que l'association.

Nombreux de nos lamas et alpagas participent régulièrement à des concours européens. Récemment, MOKA a été sacré suprême champion d'Europe. Sur la vingtaine de lamas et alpagas élevés au Clos des Lamas, près d'une dizaine ont été sacrés champion européens !

Une nouvelle présidence pour l'Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte (OTi)



Le 4 octobre dernier, le Comité de direction de l'Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte a élu Anne Guillier, Maire de la Ville de Niederbronn-les-Bains et Vice-présidente de la Communauté de communes, à la présidence de l'Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte, pour une durée de trois ans. Elle succède à Stéphanie Kochert, ancienne Vice-présidente du Pays de Wissembourg et Maire de Climbach, désormais députée de la huitième circonscription du Bas-Rhin. Lors de cette soirée, qui s'est déroulée à Gundershoffen, les membres du Comité de direction ont également élu Cédric Lemaître, Président du Musée mémorial de Walbourg 1870-1945, en tant que Vice-président de l'Oti représentant les socioprofessionnels.

Pour rappel, le Comité de direction de l'Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte est composé de 30 membres élus et socio-professionnels représentant les territoires du Pays de Niederbronn-les-Bains, de Sauer-Pechelbronn, du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt.

Visite des carrières de Rothbach

Le jeudi 15 septembre, les directeurs généraux des services ainsi que les secrétaires de mairie du territoire, accompagnés par les agents du siège de la Communauté de communes qui le souhaitaient, ont pu découvrir ou redécouvrir les carrières de Rothbach. Sur place, la responsable du site, Mme Loegel, a retracé au groupe l'historique des carrières avant de leur proposer une visite des impressionnantes galeries souterraines.

Dans les dédales sous terre, ils ont eu la chance de suivre les différentes étapes de l'extraction du grès, et notamment le découpage de blocs par la haveuse.

La matinée s'est terminée par la visite des ateliers de taille et de façonnage du grès où le travail artisanal reste la technique plébiscitée pour la réalisation de pièces uniques. Récemment, les ateliers se sont modernisés et ont été équipés d'un centre de débitage et de façonnage cinq axes à commande numérique permettant la réalisation d'éléments à partir des plans en 3D.







Retour en images sur le festival du jeu





La Communauté de communes a organisé pour la première fois un festival du jeu, les samedi 8 et dimanche 9 octobre à la salle des fêtes de Gundershoffen.

Près de 400 personnes sont venues s'amuser en famille ou entre amis. Ils ont pu rencontrer la dizaine de partenaires présents pour l'occasion.

Une soirée sur le thème de « Retour vers le » a été organisée le samedi avec un grand jeu d'énigmes. Les visiteurs ont pu résoudre dix énigmes relatives à dix époques différentes (Égypte antique, années 80, période préhistorique, époque gauloise, futur...). La journée du dimanche était dédiée aux jeux en tout genre.

Merci à toutes les associations du territoire présentes durant le week-end ! Et rendez-vous l'an prochain !



Collecte de pommes et vente de jus

La section arboricole de l'Association Loisirs et culture (ALC) de Gumbrechtshoffen a renouvelé cette année encore le centre de collecte de pommes sur l'ancien site CIDOU à Mietesheim. Au total, 44 tonnes de pommes ont été collectées. L'association continue la vente de jus de pomme tous les premiers samedis du mois ainsi que la collecte d'aluminium, au 13 rue d'Uttenhoffen à Gundershoffen (sur le site de l'épicerie sociale).

Pour cette action, l'Association Loisirs et culture (ALC) de Gumbrechtshoffen bénéficie de l'aide logistique et financière de la Communauté de communes.



Retour en images sur le Salon Rénov'Habitat



Les 5 et 6 novembre, la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a organisé un Salon Rénov'Habitat, « le rendez-vous pour la rénovation, l'autonomie et les économies d'énergie » à l'Espace Stéphane Grappelli de Mertzwiller. De nombreux visiteurs ont pu s'informer sur l'ensemble des dispositifs financiers et techniques qui existent en matière de rénovation de l'habitat et d'économies d'énergie.

Le salon a regroupé plus d'une trentaine d'entreprises du secteur ainsi que les partenaires de la rénovation, comme France'Rénov, Urbam conseil pour le programme d'intérêt général PIG Rénov'Habitat, le CEP-CICAT pour l'adaptation du logement à la perte d'autonomie, ainsi que le Parc naturel régional de Vosges du Nord pour l'opération Mut'archi. Les visiteurs ont également pu découvrir la maison évolutive Diamantic (CEP-CIACT) qui présente les possibilités d'aménagement du logement à la perte d'autonomie, ainsi qu'un espace d'exposition autour des éco-matériaux en lien avec les partenaires Batilibre et le Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Tout au long du week-end, les familles ont pu participer à des ateliers de conception de nichoirs à martinets et à chauve-souris, sous l'encadrement des animateurs de l'association Les Piverts.

Un grand merci à tous les exposants, aux visiteurs et partenaires qui ont contribué au succès de ce salon !





Ateliers couture au Centre intercommunal d'action sociale

Grâce au don remis par le comité social et économique (CSE) d'Alstom, le Centre intercommunal d'action sociale a fait l'acquisition de quatre machines à coudre.



Des cycles de quatre séances (une rencontre par mois) sont proposés à l'épicerie sociale intercommunale pour 4 à 6 bénéficiaires, encadrés par deux bénévoles. Après une initiation au fonctionnement des machines à coudre, l'objectif de ces ateliers est de récupérer, customiser, recycler et faire soi-même.

Le premier projet réalisé par les bénéficiaires a été la fabrication de lingettes démaquillantes réutilisables. Ces ateliers permettent d'organiser des moments de partage, mais surtout de renforcer la confiance en soi et de valoriser les talents de chacun.

Envoi des derniers dons collectés par les communes en Ukraine



Les derniers dons médicaux collectés par les communes du territoire en soutien à l'Ukraine ont été récupérés le 21 octobre dernier afin d'être envoyés en Ukraine par l'association Promo Ukraïna.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Un mois d'octobre riche en act

Octobre solidaire



Le vendredi 30 septembre 2022, des assistantes maternelles du territoire accompagnées par Fanny Johann, responsable du Relais petite enfance du Pays de Niederbronn-les-Bains, ont participé à La Haguenauvienne, une course organisée en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Dans ce cadre, elles ont parcouru 5 kms dans les rues de Haguenau.

Octobre sportif : balade autour du plan d'eau de Reichshoffen



Cette année, une nouvelle activité en plein air a été proposée par le Relais petite enfance durant les vacances scolaires : « La balade poussette ». Il s'agissait d'une matinée promenade autour du plan d'eau de Reichshoffen, afin de profiter du beau temps entre professionnelles et permettre aux enfants gardés de se côtoyer dans un cadre naturel

.

Octobre professionnel et récréatif

« Ouvrons les livres aux bébés : comment raconter des histoires autrement aux tout-petits ? »



Par l'intermédiaire du Relais petite enfance, les assistantes maternelles Emma Schwigk, Hélène Tanguy Godinho et Rachel Weissler se sont portées volontaires pour répondre à l'appel à

ivités !

projet « *Ouvrons les livres aux bébés : comment raconter des histoires autrement aux tout-petits ?*». La protection maternelle et infantile et la Bibliothèque d'Alsace ont souhaité mettre en avant leurs supports de narration et leurs ont proposé de le présenter à un public de professionnels. C'est lors d'une journée d'étude interprofessionnelle organisée à Strasbourg le 15 octobre dernier par la Collectivité européenne d'Alsace, représentée par la Bibliothèque d'Alsace et la Direction de la protection maternelle et infantile, qu'elles ont pu présenter le fruit de leur travail.

Octobre soutien à la parentalité



Les Relais petite enfance du Pays de Niederbronn-les-Bains et de Sauer-Pechelbronn se sont engagés dans un appel à projet lancé par la Caisse d'allocations familiales du Bas-Rhin, qui a pour but de répondre aux besoins spécifiques identifiés sur un territoire en matière de soutien à la parentalité.

Ce projet, en partenariat avec le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), fait suite aux nombreuses préoccupations éducatives des parents qui ressortent lors des ateliers qu'organisent les Relais petite enfance. Il est financé à hauteur de 80 % par la Caisse d'allocations familiales du Bas-Rhin.

Ont été proposés dans le cadre de ce projet :

- un spectacle à destination des parents « *Maintenant tu sais pourquoi tu pleures !* ». Ce spectacle a permis de délier les langues et d'ouvrir un espace de liberté et de bienveillance où les parents ont pu mettre des mots sur l'éducation qu'ils ont reçue et qu'ils veulent inculquer.
- trois ateliers de sophrologie, dont deux parents-enfants et un autre réservé aux parents. Ces ateliers ont visé l'ancrage, la conscience du corps, la confiance en soi et en l'autre et le lâcher prise.

Tribunes d'expression des élus issus de l'opposition

Les tribunes d'expression n'engagent que leurs auteurs.

A quoi bon un nouveau NORMA ?

Il n'y a pas si longtemps, existait le SCOTAN Schéma de cohérence territorial d'Alsace du nord qui permettait de définir les ambitions de développement et une stratégie collective d'aménagement du territoire ; schéma dans lequel à l'époque me semble-t-il, on avait définit les grands axes pour notre COMCOM : Niederbronn-les-Bains pour développer le tourisme, Reichshoffen pour les commerces et Gundershoffen les ZI. Visiblement c'est du passé. Non seulement un nouveau commerce verra le jour à l'entrée de Gundershoffen, étendant un peu plus la zone commerciale du super U affaiblissant ainsi les commerces déjà installés en siphonnant une partie de la clientèle. De plus, quel intérêt, sachant que la même enseigne existe déjà à 5 km? Vue les recrutements annoncés c'est à priori bien un nouveau magasin. On peut se féliciter de ces créations d'emplois, mais il est difficile de ne pas se poser de questions sur la pérennité de ceux dans les enseignes historiques.

Marc HASSENFRATZ
Conseiller municipal de Reichshoffen
Conseiller communautaire

Jonathan SOMMER et Serge KOCH
Textes non remis

Conseiller numérique : le programme de fin d'année



La Communauté de communes propose à tous ses habitants les services d'un conseiller numérique pour les accompagner dans l'utilisation des outils numériques. **Nathan Becker, conseiller numérique** à la Communauté de communes, vous accompagne lors de rendez-vous individuels sur réservation préalable, et lors d'ateliers numériques dans les communes du territoire.

Pour prendre rendez-vous avec lui ou vous inscrire aux ateliers, merci de le contacter **le 06 72 29 39 23** ou par mail à **nathan.becker@ccpaysniederbronn.fr**

Retrouvez ci-dessous les thématiques et dates des prochains ateliers numériques :

CYBERSÉCURITÉ

Jeudi 26 janvier 2023 de 14h à 16h : **Communauté de communes à Niederbronn-les-Bains**
Jeudi 2 Février 2023 de 9h30 à 11h30 **: Mairie de Offwiller**
Mardi 7 Mars 2023 de 14h à 16h **: Mairie de Gundershoffen**

LE PAIEMENT EN LIGNE

Jeudi 12 janvier 2023 de 9h30 à 11h30 : **Communauté de communes à Niederbronn-les-Bains**
Mardi 14 Février 2023 de 9h30 à 10h30 : **Mairie de Offwiller**
Mardi 21 mars 2023 de 14h à 16h : **Mairie de Gundershoffen**

DÉCOUVRIR LA COMMUNICATION EN VISIO

Jeudi 19 Janvier 2023 de 9h30 à 11h30 : **Espace Grappelli à Mertzwiller**
Mardi 21 février 2023 de 9h30 à 11h30 : **Mairie de Offwiller**
Jeudi 30 Mars 2023 de 14h à 16h : **Communauté de communes à Niederbronn-les-Bains**

Deux cycles d'ateliers seront organisés en 2023, ils porteront chacun sur les thématiques suivantes : la découverte d'un ordinateur, internet et l'administration en ligne, gérer ses contenus numériques.

- **1er cycle :** les **mardis 17, 24 et 31 janvier 2023** de 14h à 16h au siège de la **Communauté de communes à Niederbronn-les-Bains**.
- **2ème cycle :** les **jeudis 2, 9 et 16 mars 2023** de 9h30 à 11h30 à l'**Espace Grappelli à Mertzwiller**.

PRATIQUE

Badges d'accès aux déchèteries : où s'adresser ?

À la **Communauté de communes** pour un emménagement.

Au **SMICTOM Nord Alsace** pour :

- un problème de badge (perte, vol ou détérioration) si vous êtes un particulier.
- un problème de facturation ou une demande de badge si vous êtes un professionnel.

Attention : si l'usager reste sur le territoire du SMICTOM, il doit garder son badge. S'il sort du territoire, il doit renvoyer le badge au SMICTOM (adresse au dos de la carte) et communiquer sa nouvelle adresse.



CONTACT :
SMICTOM Nord Alsace
54 rue de l'industrie – B.P. 40081
67162 Wissembourg Cedex
Tél. : 03 88 54 84 00

Fermeture de fin d'année

Les services de la Communauté de communes seront fermés en raison des fêtes de fin d'année du 23 décembre 2022 au soir jusqu'au 3 janvier 2023 au matin. Pour toute urgence concernant la collecte des déchets ménagers, vous pouvez contacter le SMICTOM Nord Alsace au 03 88 54 84 00.

L'agenda de l'hiver

DE DÉCEMBRE À MARS

DAMBACH-NEUNHOFFEN

- **Tournée du Père Noël en calèche**, le 24 décembre 2022, dans le village.
- **Ramassage des sapins de Noël**, le 14 janvier 2023 à 18h, au Mille Club.
- **Théâtre alsacien**, les 18, 19 et 25 mars 2023.

GUMBRECHTSHOFFEN

- **Noël'O Village**, organisé par l'inter-associations, tous les vendredis des week-ends de l'Avent.

GUNDERSHOFFEN

- **Exposition de l'Aviculture**, les journées du 3 décembre et 4 décembre 2022, à la salle polyvalente Gustave Doré (ESCALe).
- **Sainte-Barbe**, le 4 décembre 2022 dans la soirée, à l'église catholique.
- **Marché de Noël campagnard**, la journée du 4 décembre 2022, à Eberbach.
- **Marché de Noël des écoles de Gundershoffen**, le 9 décembre 2022 dans l'après-midi, à l'école de la Breitmatt.
- **Bricolages de Noël et marche aux lampions**, le 11 décembre 2022 à 15h, à Griesbach.
- **Fête de l'école de Griesbach**, le 16 décembre 2022 dans l'après-midi, à l'école primaire.
- **Un samedi de Noël... à Gundershoffen**, le 17 décembre 2022, à l'ESCALe et à l'école de la Breitmatt.
- **Nouvel an de l'ASG**, soirée du 31 décembre 2022, à la salle polyvalente Gustave Doré (ESCALe).
- **Semaine du broyage**, du 9 au 15 janvier 2023, derrière le skate-park.
- **Bourse aux vêtements des Colombophiles**, le 22 février 2023, à la salle polyvalente Gustave Doré (ESCALe).
- **Concours de tir** organisé par l'association Freelance Airsoft Factory, la journée du 5 mars 2023, à la salle polyvalente Gustave Doré (ESCALe).
- **Festival Food truck** de l'association PEPS, la journée du 11 mars 2023, à l'ESCALe.

MERTZWILLER

- **Concert de Noël**, le 17 décembre 2022 à 19h, à l'église catholique. Entrée libre.
- **Concert Les Messagers**, le 7 janvier 2023 à 20h, à l'église catholique Saint-Michel. Entrée libre.
- **Festival Les Hivernales**, les 8, 15, 22 et 29 janvier 2023 à 16h, à l'Espace Stéphane Grappelli. Entrée libre.
- **Orchestre JONAS**, le 8 janvier 2023 à 16h, à l'Espace Stéphane Grappelli.
- **d'Bloos band**, le 15 janvier 2023 à 16h, à l'Espace Stéphane Grappelli.
- **Les trois barbus... ou presque**, le 22 janvier 2023 à 16h, à l'Espace Stéphane Grappelli.
- **Di Mauro swing**, le 29 janvier 2023 à 16h, à l'Espace Stéphane Grappelli.

NIEDERBRONN-LES-BAINS

- **Marché de Noël**, les samedis et dimanches du 26 novembre au 18 décembre 2022, de 14h à 20h, dans le Parc du Casino.
- **Sentier des crèches**, du 27 novembre 2022 au 8 janvier 2023, à l'église Saint-Martin.
- **Rencontre avec le Père Noël**, les samedis et dimanches du 26 novembre au 18 décembre 2022, de 14h à 20h, sur la Place du Bureau Central.
- **Exposition : Mon beau sapin**, du 3 au 18 décembre, dans la galerie d'art de l'Office de tourisme (6, place de l'hôtel de ville) Plus d'informations sur le site : www.alsace-verte.com.
- **Rencontre avec le Saint-Nicolas**, le 4 décembre 2022, de 15h à 19h, dans le Parc du Casino.
- **Concert de Noël des chorales de Niederbronn-les-Bains**, le 11 décembre 2022 à partir de 16h, rue sœur Elisabeth Eppinger.
- **Balade contée éclairée aux flambeaux**, le 11 décembre 2022, à partir de 17h, dans le Parc du Casino.
- **Fête de la Sainte-Lucie**, le 13 décembre 2022, à partir de 17h, dans le Parc du Casino.
- **Concert du Nouvel An** par la Musique Municipale de Niederbronn-les-Bains, le 8 janvier 2023 à 16h, au Moulin 9.
- **Nuits de la lecture** sur le thème de la peur, le 20 janvier 2023, animation pour les enfants, de 18h à 18h45, sur inscription, au point lecture communal.
- **Spectacle de Compagnie du Poulailler**, du 27 au 29 janvier 2023, à 20h30, sauf le dimanche à 17h30, au Moulin 9.
- **Conférence « Les plantes sauvages comestibles »** (Martine Hetzel), le 31 janvier 2023 à 20h, au Moulin 9.
- **Spectacle « Toute une vie d'Ange »,** le 4 février 2023 à 20h30, au Moulin 9.
- **Conférence « Les Amis du musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg »** (Pierre Fickinger), le 28 février 2023, à 20h, au Moulin 9.
- **Exposition « Fragments MMXXIII »** Pierre Gangloff dialogue avec les collections : peintures, dessins, gravures, à partir de mars 2023, à la Maison de l'Archéologie des Vosges du Nord.
- **Concert « The Celtic Spirit of Ireland »,** le 25 mars 2023, à 20h30, au Moulin 9.
- **Marché de Pâques artisanal**, le 26 mars 2023, sur la place du Bureau central.
- **« Renforcer son immunité naturellement »** (Dominique Wintz et Brigitte Gosselin), le 28 mars 2023, à 20h, au Moulin 9.

OFFWILLER

- **Portes ouvertes et marché du Saint-Nicolas**, le 3 décembre 2022 de 14h à 19h, à la Maison d'assistantes maternelles « Les petits Nekel ».

L'agenda de l'hiver (suite)

DE DÉCEMBRE À MARS

- **Fête de Noël des personnes âgées**, le 11 décembre 2022, à 12h, au foyer paroissial (plus d'informations au : 03 88 89 31 31).
- **Culte musical**, le 26 décembre 2022 à 10h, à l'église (plus d'informations au : 03 88 91 79 51).
- **Sortie hivernale**, organisée par le Club Vosgien, le 30 décembre 2022, à 8h, départ à la mairie (plus d'informations au : 00 49 17 82 51 60 73).

REICHSHOFFEN

- **Patinoire éphémère**, du 26 novembre 2022 au 2 janvier 2023, sur le parvis de l'église Saint-Michel.
- **Reichshoffen, Ville de lumière**, les samedis et dimanches du 26 novembre au 24 décembre 2022, de 14h à 20h.
- **Sentier des Crèches** à l'église Saint-Michel et à la chapelle de Wohlfahrtshoffen, du 26 novembre 2022 au 5 février 2023, visite libre de 9h à 17h.
- **Pétanque Club « Les Cuirassiers » / Loto Bingo**, le 3 décembre 2022 à partir de 18h30, à l'Espace Cuirassiers. Réservations au 06 26 28 63 37 ou 07 71 27 25 05.
- **Concours de « bredele »**, le 4 décembre 2022, dans la cour des Tanneurs.
- **Cat'Story, journées spéciales soins REIKI (humains et animaux)**, le 17 décembre 2022 de 10h à 18h, au 7 rue de la Vallée à Nehwiller. Renseignements au 07 84 92 15 64.
- **Traditionnelle Veillée de Noël de la Chorale Sainte-Cécile**, le 17 décembre 2022 à 17h, à la Chapelle de Wohlfahrtshoffen.
- **Repas de Noël des aînés**, le 18 décembre 2022 à 12h, à l'Espace Cuirassiers.
- **Conférence Altaïr / «Tibet, Ombres et lumières»,** le 12 janvier 2023 à 20h, à la castine.
- **Vœux du maire**, le 13 janvier 2023 à 19h, à la castine.
- **Théâtre « Cowboy ou indien ? »** par la Compagnie Groupe Déjà, le 20 janvier 2023 à 20h30, à la castine.
- **SHARE / Conférence « Des femmes d'exception »** par Lise Pommois, le 26 janvier 2023 à 20h, à l'Espace Cuirassiers.
- **Conférence Altaïr / « Les Philippines, Archipel aux 110 millions de sourires »**, le 26 janvier 2023 à 20h, à la castine
- **2ème édition du Festival Décadanse des Scènes du Nord Alsace** : « Mythologies, Voyage dans le répertoire classique » par la Compagnie Théâtre du Corps Pietragalla/ Derouault, le 29 janvier 2023 à 17h, à la castine, renseignements et réservations au 03 88 09 67 00 et sur www.lacastine.com.
- **Spectacle scolaire** (dès 3 ans) **« Broutille »**, pièce chorégraphique pour 100 peluches, une danseuse et un musicien par la Compagnie Bleu Renard, le 31 janvier 2023 à 9h, 10h30 et 14h, à la castine. Renseignements au 03 88 09 67 00.
- **Spectacle à voir en famille « Broutille »**, pièce chorégraphique pour 100 peluches, une danseuse et un musicien par la Compagnie Bleu Renard, le 1er février 2023 à 10h, à la castine. Renseignements au 03 88 09 67 00 et sur www.lacastine.com.
- **Conférence Altaïr / « Suisse II, Un bonheur à l'écart »**, le 2 mars 2023 à 20h, à la castine.
- **Théâtre « La Métamorphose des cigognes »** par ACME & 984 Productions (Molière 2022 du meilleur Seul en scène), le 4 mars 2023 à 20h30, à la castine. Renseignements au 03 88 09 67 00 et sur www.lacastine.com.
- **Théâtre visuel « Larmes de crocodile »** par la Compagnie Hors d'œuvres, le 18 mars 2023 à 20h30, à la castine, renseignements au 03 88 09 67 00 et sur www.lacastine.com.
- **Spectacle scolaire** (dès le CP) **« Être fantastique »**, théâtre visuel par la Cie Sémaphore, le 21 mars 2023 à 9h et 14h, à la castine. Renseignements au 03 88 09 67 00.
- **SHARE / Assemblée Générale 2023**, suivie d'une conférence de Gérard LESER « Légendes du monde aquatique et des fées en Alsace », le 21 mars 2023 à 19h, à l'Espace Cuirassiers.
- **Conférence Altaïr / « Le Tour du Monde en courant »**, le 23 mars 2023 à 20h, à la castine.

WINDSTEIN

- **Fête Saint-Nicolas**, organisée par Windstein Animation, le 3 décembre 2022 à 16h, sur la Place du Menhir.
  - **Marché des producteurs** : artisanat de Noël, à 16h.
  - **Animation musicale « D'Junge Rocker »**, à 17h.
  - **Visite de Saint-Nicolas avec son âne**, de 17h30 à 19h.
  - **Soupe aux pois – tartiflette / vin chaud – bière de Noël**, à 18h30.
- **Fête de la Lumière – Sainte Lucie**, organisée par Windstein Animation, le 10 décembre 2022 à 16h, sur la Place du Menhir.
  - **Marché des producteurs** : décorations de Noël réalisées par l'école, à 16h.
  - **Chants** par l'école de Dambach, à 17h30.
  - **Défilé aux lampions et torches** : Contes de Noël, à 18h.
  - **Soupe de légumes – tartiflettes / Vin chaud – bière de Noël**, à 18h30.
  - **Wihnachde im Dorf – Noël au village**, organisé par Windstein Animation, le 17 décembre 2022 à 16h, sur la Place du Menhir.
  - **Le Père Noël offre les cadeaux aux enfants du village**, à 15h30.
  - **Marché des producteurs** : artisanat de Noël, à 16h.
  - **Atelier de bricolage pour les enfants** animé par le Réseau Animation Intercommunale, à 16h.
  - **Spectacle de feu** par la compagnie « C'esT pAs nOus », à 18h.
  - **Soupe au pois – tartiflette / vin chaud – bière de Noël** : ambiance musicale, à 18h30.

ZINSWILLER

- **Soirée St Sylvestre** organisée par l'Olympique de Zinswiller, le 31 décembre 2022 à partir de 19h30, à la salle des fêtes de Zinswiller.